



L'escargot express

Le mensuel du club Richelieu de Namur asbl
Siège social : r. des Masuis Jambois 5/18, 5100 Jambes

1^{er} avril 2023

Chers amis Richelieu,

Les Richelieu Namur et la mobilité Le CA recrute

Malgré la morosité ambiante et un contexte socio-économico-écologico-géopolitico affligeant, notre club, toujours à la pointe, nous a réservé, pour cette année 2023, une immense surprise qui, foi d'escargot, réjouira tous nos membres sans exception !

Pour satisfaire un de nos objectifs, et non des moindres, celui de l'épanouissement de nos membres, le CA, dans sa mansuétude, que dis-je, dans sa magnanimité, a décidé de rendre nos déplacements collectifs plus conviviaux, agréables et sans soucis en investissant dans un véhicule recyclé du TEC.

Suite à notre promesse d'achat et à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare des bus de notre charmante cité, qui a pris de la hauteur en s'installant sur le toit de sa grande sœur la gare ferroviaire, le TEC nous a offert un large emplacement de parking dans sa nouvelle infrastructure ultramoderne.

Finies les longues transactions avec les agences de transport, finis les covoiturages incertains, bonjour les joyeuses escapades décontractées et les voyages indépendants et à la carte ! Vous pouvez déjà admirer la maquette du bus customisé spécialement pour notre club, projet proposé par la cellule socioculturelle des TEC et avalisé à l'unanimité par le CA.

Celui-ci lance un vibrant appel en interne aux membres candidats et candidates conductrices et conducteurs bénévoles. Trois postes sont à pourvoir. Il va de soi que l'écolage pour l'obtention du permis de conduire D, stages compris, leur sera offert par le club !

La location du véhicule à d'autres groupes est envisagée, avec ou sans chauffeur : des clubs amis ont déjà marqué leur plus vif intérêt, comme le PROBUS, le bien nommé, avec lequel un contrat est à l'étude...

Applaudissons ce nouveau défi de notre club en plein essor novateur !

mml



Visitez les sites Richelieu !

<http://home.scarlet.be/namur.richelieu> (Namur)
www.richelieurope.eu et www.facebook.com/richelieurope (Europe)
www.richelieu.org (International)

«Paix et Fraternité»

Retour sur notre soirée du 9 mars...

au cours de laquelle nous avons eu le grand plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente au sein de notre club : Marie-Josèphe Bidegaray. Présentée de façon théâtrale et humoristique par ses deux marraines, Annick Dupont et Annie Liétart, elle a reçu l'épinglette/R de notre gouverneure, Françoise.Royaux.



Marie-Josèphe Bidegaray (Photos : M-C Beaupain)

La minute littéraire

Elle était orchestrée, pour cette fois, par Paul Mathieu. Il nous a d'emblée proposé un avant-goût lors de sa traditionnelle présentation du menu. Un savoureux court poème d'un(e) certain(e) « Mary Poppins »...

Brûle mes lèvres
Sans trêve
J'aime ça
Couvre mon corps
De tes ardeurs
Encore, encore
Réveille moi
Diffuse toi
Quoiqu'on en dise
Tu m'électrises
Ne me laisse pas
Abuser de toi
Tu sais bien
Qu'à chaque fois
Mon cœur débat
La chamade
Ô mon café corsé je t'aime tant !
Mary Poppins *Twitter*



Photo : M-C Beaupain

Quelques magnifiques poèmes de Jacques Prévert (+ facilement trouvables sur le Net) ont suivi :
Déjeuner du matin.
Chanson des escargots qui vont à l'enterrement.
Le cancre.
Chanson du vitrier.

Le jeu expressif de Joseph

Être sur ses gardes.

Origine :

1. Les célèbres gardes suisses de l'état du Vatican.
2. Une position de défense dans l'art de l'escrime.
3. Le boucanage de la viande pour mieux la garder.

Signification :

- a. Sauvegarder la mule, les mules et les bulles du pape.
- b. Se montrer vigilant, se méfier, faire très attention.
- c. Manger surtout des aliments naturellement gardés.

Les bonnes réponses : 2. et b.

Expression du XIV^e siècle issue de l'escrime où la position « en garde » permet d'esquiver les assauts et coups de l'adversaire.

Le score de l'assemblée :

« Carton plein » ! 100 % de bonnes réponses 2. et b.

Nous avons ensuite attentivement écouté la conférence de Jacques Briard « *Nelson Mandela et autres Sud-Africains remarquables.* »

Merci à Françoise Royaux qui nous en livre le compte rendu.

Comme annoncé, Jacques Briard nous a légué un témoignage détaillé de ses engagements professionnels, comme permanent de l'ONG Entraide et Fraternité, notamment en Afrique du Sud, où il a pu observer la population de ce pays et rencontrer certains des acteurs et victimes des drames causés par le régime politique de l'apartheid instauré en 1948 et aboli en 1991.

Ce « désastre humain » que fut ce régime qui appliquait la ségrégation raciale, un enfant du pays, Nelson Mandela, a lutté toute sa vie pour le transformer « en une société dont l'humanité tout entière sera fière ».

Né en 1918 en Afrique du Sud, dans l'ancien Bantoustan, prince de l'ethnie Xhosa, Nelson Mandela, dont le nom de clan tribal était « Madiba », se fait rapidement connaître comme meneur dans l'école protestante où il excelle ainsi que dans la seule université de son pays ouverte aux africains. Il y étudie le droit pour devenir avocat à Johannesburg en habitant Soweto, une cité pour africains du sud-ouest de la capitale.

Il devient membre actif puis président du Congrès national africain (ANC), mouvement fondé en 1912 pour faire de l'Afrique du Sud « un pays non-racial, non-sexiste, démocratique par la voie de la non-violence ».

Toutefois, l'escalade provoquée par la ségrégation pousse les jeunes vers une radicalisation et dans les années cinquante, une campagne massive de désobéissance civile est lancée.

L'ANC organise la réunion historique de Kliptown, à Soweto, où est proclamée la Charte de la liberté : elle réclame des droits égaux pour tous, mais aussi la nationalisation des mines et de l'industrie. Le 21 mars 1961, à Sharpeville près de Johannesburg, des manifestants pacifiques contestant les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid, entourent un poste de police. Les policiers tirent dans la foule. Soixante-sept morts, surtout des femmes et des enfants. L'ANC est poussé à l'usage de la violence. En exil, Oliver Tambo fonde une aile du mouvement de résistance qu'il fera connaître dans le monde entier et Mandela crée la branche armée de

l'ANC dénommée le fer de lance de la nation pour mener des sabotages contre les installations du régime.

Les principaux responsables de la lutte, dont Mandela, vont être arrêtés en 1962 à Rivonia. Poursuivis pour « trahison », fait passible de la peine de mort, ils sont jugés en 1964 et condamnés à perpétuité et aux travaux forcés.

Le conférencier a souligné l'éloquence de Mandela lors du procès : « Toute ma vie, je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu contre la domination blanche et contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble et en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir ». Ces paroles traduisent la noblesse d'esprit exceptionnelle qui caractérisait Mandela et qui a dû faire balancer la décision judiciaire du côté de la prison à vie à partir de laquelle une autre phase du combat va commencer, pour Mandela et ses compagnons détenus à Roben Island, au large du Cap.

Beaucoup de témoignages se sont fait l'écho, en Belgique et ailleurs, du courage physique et moral de Mandela ainsi que de ses compagnons et du soutien qu'ils ont continué à s'apporter mutuellement pendant les 27 années de détention.

Fin 1989, les chutes du mur de Berlin et de l'URSS affaiblissent l'apartheid et les multiples requêtes pour la libération de Mandela vont aboutir à sa sortie de prison le 12 février 1990, événement relayé par toutes les télévisions du monde.

Mandela accepte sa libération contre l'entrée du pays dans une phase de transition démocratique. Une âpre lutte pour le droit à la dignité pour tous s'ensuivra et, en 1993, le prix Nobel de la paix lui est décerné conjointement avec le président Frédérik Willem De Klerk, pour avoir mis fin à l'apartheid.

En 1994, Mandela remplace le président De Klerk, et devient le premier président noir d'Afrique du Sud, après un scrutin qui se déroula dans le calme, la joie et la fierté de beaucoup d'hommes et de femmes pouvant voter pour la première fois et se réjouissant de la très large victoire de l'ANC.

Ce fut un président réconciliateur et son gouvernement se mit à l'ouvrage sur base d'un programme de reconstruction et de développement qui permit à de nombreux habitants d'accéder au logement, à l'eau et à l'électricité.

Au cœur de la politique de réconciliation voulue par Mandela, la Commission « Vérité et Réconciliation » présidée par l'archevêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984 pour son combat pacifique contre l'apartheid, permit, de 1996 à 1998, de nombreuses auditions réparatrices d'auteurs et de victimes de crimes et de violences à travers tout le pays. Elle a été un ferment de la construction de la paix en Afrique du Sud.

Mandela est resté fidèle à la philosophie traditionnelle de la nation Xhosa dont il était issu et dont son père était le chef, membre de la dynastie Thembu, avant d'être banni par l'autorité coloniale blanche. Cette philosophie était dénommée l'UBUNTU, une fraternité, une manière de vivre ensemble avec un sentiment d'appartenance à une humanité plus vaste, inclinant au respect d'autrui et à la compassion.

Dans le livre de Richard Stengel, « Les chemins de Nelson Mandela- 15 leçons de vie, d'amour et de courage » Pocket Editions 2015, Mandela rappelle ce sentiment profond que « nous ne

sommes humains qu'à travers l'humanité des autres; que s'il nous est donné d'accomplir quelque chose en ce monde, le mérite en reviendra à parts égales au travail et à l'efficacité d'autrui ».

L'histoire de Madiba nous laisse une grande leçon : un homme doué à un tel degré de courage, de tolérance et d'esprit d'ouverture peut éviter une guerre et changer le sort d'une nation.

Le 21 mars, jour du drame de Sharpeville relaté ci-dessus, a été choisi par l'ONU comme journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, encore présente dans le monde. (FR)

Aperçu de nos dernières actions socioculturelles

- Les Namurois de l'année 2022 : ce 22 mars, notre président a remis, au nom de notre club, le trophée « Jeune talent » à Gwendoline Blondeel, « remarquable voix », au cours d'une cérémonie organisée par l'ASBL Namurois de l'année dans l'auditoire Félicien Rops de La Bourse à Namur. (cf. son portrait, en annexe, extrait de la revue « alluMeuse » n° 27, p.12)



- 27^e édition du concours de poésie organisé par le Kiwanis Namur Comté en collaboration avec la Maison de la Poésie et de la Langue française : concours sur le thème « Frontières » s'adressant aux étudiantes et étudiants des deux dernières années des études secondaires, générales, techniques et professionnelles. Notre club s'associe à l'événement, notre président remettra le 2^e prix le samedi 22 avril 2023, à 14 heures, dans les locaux de la Maison de la Poésie, 28, rue Fumal, à Namur.

A l'agenda d'avril

Mardi 11 avril : à 20 heures, pour les cinéphiles R/, rencontre au Caméo autour du film "DALVA" avec la jeune comédienne Fanta GUIRASSY, lauréate du prix doté par le Richelieu lors du dernier FIFF (voir annexe)

Dimanche 23 avril : vous êtes tous conviés à participer au repas annuel du Bric-à-Brac (voir invitation en annexe)

Théâtre juillet 2023 : rappel

Les jeudi 27 et vendredi 28 juillet, *LE SYSTÈME RIBADIER* de Georges Feydeau.

Merci de recueillir le maximum d'encarts publicitaires à insérer dans le livret-programme. Vous trouverez, en annexe, les conventions destinées à vos annonceurs, à imprimer sans modération ! Votre récolte est à transmettre à Yvonne : yvonne.verbist@unamur.be

Les mots croisés de Joseph Deprez Solution de la grille n° 21 en annexe.

Invitation

Jeudi 13 avril 2023

nous aurons le plaisir d'accueillir

**Philippe Defeyt,
économiste à l'Institut pour un Développement Durable (IDD),
ancien président du CPAS de Namur**

L'énergie, hier, aujourd'hui et demain.



Philippe Defeyt (Photo : Le Soir) .

Rendez-vous au restaurant Michel,
rue Arthur Mahaux, 3, à 5021 Boninne
dès 19 heures pour l'apéritif.

!! Pour les membres de la cellule « Théâtre » : rendez-vous à 17 h 30.

Les adhérents du Richelieu et leurs invités permanents acquitteront auprès du trésorier la somme de 34 euros par repas. La participation des autres invités sera de 36 euros.

Si vous ne pouvez assister à la réunion ou si vous amenez des amis,
veuillez le signaler, au plus tard le lundi 10 avril au soir,
à Françoise Lemy au 0473 / 97 38 49 ou francoiselemy@hotmail.com

Merci de votre compréhension et à très bientôt !

Le président,
Yvan Diverchy

La secrétaire,
Françoise Lemy

«Paix et Fraternité»